



Cabinet du ministre d'État

Paris, dimanche 10 février 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Publication au Journal Officiel du décret d'utilité publique relatif aux travaux du futur aéroport pour le Grand Ouest-Notre Dame des Landes : un aéroport de haute qualité environnementale**

L'utilité publique du projet de nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes a été déclarée par décret après avis favorable du Conseil d'État annonce le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables et sous réserve que cet aéroport soit de haute qualité environnementale. Le décret paraît ce jour au journal officiel.

La réalisation de ce nouvel aéroport, qui se substituera à l'aéroport existant de Nantes-Atlantique, permettra en effet de supprimer les survols de l'agglomération de Nantes à basse altitude, sources d'importantes nuisances sonores.

Outre les engagements déjà pris dans le cadre de l'enquête publique, notamment l'optimisation des trajectoires aériennes grâce aux deux pistes, les compensations des effets sur la biodiversité ainsi que des mesures en faveur de la qualité de l'air et de l'eau, **le Ministère de l'Écologie, du développement et de l'aménagement durables veillera à ce que l'ensemble des composantes de ce projet réponde aux normes de Haute Qualité Environnementale et à ce que la desserte en transports collectifs de l'aéroport soit programmée dès son ouverture.**

Une réunion d'information et d'échange avec les partenaires locaux du Grenelle environnement organisée par le Préfet de Région Pays de Loire le 29 janvier dernier, a permis un large échange sur la prise en compte de mesures environnementales comme

- un site bocager maintenu en l'état ;
- une étude d'impact sur la faune et la flore ;
- un plan de gestion agri-environnemental concerté ;
- un dispositif de surveillance de la qualité de l'air ;
- la mise en œuvre d'un projet paysager.

De même, **un observatoire associant toutes les parties prenantes** sera mis en place au plan local pour suivre l'ensemble des engagements pris quant au développement durable de cet aéroport.

#### **contacts presse :**

Benoît PARAYRE	01 40 81 72 36
Frédérique HENRY	01 40 81 31 59
Muriel DUBOIS-VIZIOZ	01 40 81 31 73